

Procédure écrite d'approbation tacite : modèle pour les propositions

(À soumettre au Secrétariat le 17 juin 2020, à 18 heures (HNEC) au plus tard)

<i>Texte intégral de la proposition</i>	<p>RENFORCER LES EFFORTS DE VACCINATION MONDIAUX AFIN DE NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ</p> <p>La Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport de situation sur le Plan d'action mondial pour les vaccins, a décidé :</p> <p>1) de faire siennes la nouvelle vision mondiale et la nouvelle stratégie générale pour les vaccins et la vaccination, le « Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 » (le Programme),</p> <p>2) de prier le Directeur général :</p> <p>a) de finaliser les éléments opérationnels qui figurent dans le Programme, en consultation avec les États Membres et les autres parties concernées, en vue de leur présentation à la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif ;</p> <p>b) de continuer à suivre les progrès accomplis et de faire rapport tous les deux ans à l'Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, à partir de la Soixante-Quinzième Assemblée mondiale de la Santé, en tant que question de fond inscrite à l'ordre du jour, sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs mondiaux du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030.</p>
<i>Date à laquelle la proposition a été soumise</i>	<p>Proposition soumise le 15 mai et soumise à nouveau le 17 juin, selon le modèle et avec un coauteur supplémentaire.</p> <p>Co-auteurs : Argentine, Australie, Canada, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie et Mozambique</p>
<i>Point de l'ordre du jour</i>	<p>Plan d'action mondial pour les vaccins</p>

*Informations
sur les
consultations
informelles*

À l'automne 2019, les États-Unis d'Amérique ont commencé à faire savoir qu'ils souhaitaient diriger la rédaction d'une résolution sur la vaccination en vue de son examen à la cent quarante-sixième session du Conseil exécutif de l'OMS et de son adoption à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé. Début janvier 2020, les États-Unis d'Amérique et les co-auteurs ont entamé un processus de consultation sur un projet de résolution relatif à la vaccination, en organisant deux réunions avant la cent quarante-sixième session du Conseil exécutif. Le projet de résolution sur la vaccination était exhaustif et tentait de faire ressortir les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les vaccins et de repérer les lacunes et les obstacles concernant les résultats et la réalisation, et l'adoption de la nouvelle stratégie de vaccination, le Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Répondant à l'intérêt et au soutien des États Membres, les États-Unis d'Amérique ont facilité l'adoption au Conseil exécutif de points de décision connexes, selon lesquels le Directeur général était prié de finaliser le Programme et les États Membres de poursuivre les travaux intersessions sur le projet de résolution relatif à la vaccination. Les États-Unis d'Amérique avaient organisé des consultations informelles sur la résolution et terminé de travailler sur l'ensemble du texte le 26 février, les modifications supplémentaires étant reçues jusqu'au 6 mars. Quand les perturbations liées à la COVID sont survenues, les États Membres de toutes les Régions ont demandé la suspension des consultations sur le texte car les collègues qui se trouvaient dans les capitales se consacraient aux mesures nationales de riposte à la flambée. En vue de parvenir à un compromis entre la nécessité de faire avancer les activités techniques mondiales sur les vaccinations et la pandémie mondiale de COVID-19, les États-Unis d'Amérique et les co-auteurs sont convenus de modifier le projet de résolution sur la vaccination et de le faire porter essentiellement sur les points de décision fondamentaux, qui sont les éléments indispensables afin d'adopter le Programme et de créer un cadre pour l'établissement de rapports. En avril 2020, les États-Unis d'Amérique et les co-auteurs ont diffusé les points de décision modifiés et ont invité les États Membres à faire des observations sur le projet de texte. Dans un souci de transparence et d'information, les États-Unis d'Amérique ont également donné aux États Membres, avant l'Assemblée mondiale de la Santé de mai, des renseignements sur le processus et le projet de texte. Aucun texte supplémentaire et aucune objection de fond n'ont été transmis pendant la période au cours de laquelle des observations pouvaient être formulées. Comme indiqué plus haut, les États-Unis d'Amérique ont activement mené un dialogue avec les co-auteurs, les États Membres et le Secrétariat de fin mars à début mai et ont invité tous les États Membres à faire des observations sur le texte et sur l'approche adoptée, jusqu'au 7 mai. Les États-Unis d'Amérique ont eu de nombreuses conversations téléphoniques bilatérales avec les États Membres qui ont demandé des éclaircissements sur le Programme et qui ont apporté leur soutien aux points de décision révisés. Les États-Unis d'Amérique et les co-auteurs ont soumis les points de décision le 15 mai, avant la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé.

<i>Raisons pour lesquelles la résolution devrait être adoptée sans débat à l'Assemblée mondiale de la Santé</i>	Depuis cinq mois, les États-Unis d'Amérique et les co-auteurs mènent activement un dialogue sur la résolution et les points de décision modifiés. La résolution complète était largement soutenue pour l'immense majorité du texte, mais les États-Unis d'Amérique ont intentionnellement modifié sa portée pour faire ressortir plus clairement les points de décision afin de faire naître un consensus autour de l'approbation du Programme et des rapports de suivi. Le consensus des États Membres repose sur une opinion partagée, selon laquelle le Programme doit être approuvé immédiatement pour éviter tout nouveau retard et un décalage entre l'adoption de la stratégie mondiale et la mise en œuvre du Programme au niveau régional.
---	---